



0770

Paris, le 06/11/2024

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 452-3, D. 452-8 et D. 452-11;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHE en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Décide:

Article 1er: Monsieur François CUILHE est autorisé à signer le marché de travaux de reprise des menuiseries extérieures et de sécurisation de l'ancienne école Malraux pour relocalisation du collège Saint-Exupéry avec la société JANNA BTP à compter de novembre 2024.

Le montant du marché s'élève à 828 160.00 MAD HT / 993 792.00 MAD TTC, soit 76 049.93 € HT / 91 259.92 € TTC.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.

Claudia SCHERER-EFFOSSE